

ME

MONITEUR ÉDUCATEUR

◦ **DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4**
RNCP : 39643

TAUX DE
RÉUSSITE

96 %
DIPLÔME 2026

LYCÉENS / ÉTUDIANTS

-

DEMANDEURS D'EMPLOI

-

SALARIÉS

-

APPRENTIS

DIPLÔME ACCESSIBLE
PAR LA VAE



IRTS

FRANCHE-COMTÉ

**INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL SOCIAL
DE FRANCHE-COMTÉ**

**1 RUE ALFRED DE VIGNY
BESANÇON**

irts-fc.fr

LE MÉTIER

Missions

Le moniteur éducateur accompagne des personnes en difficulté (enfants, adolescents, adultes) dans leur vie quotidienne. Il anime des activités éducatives, sportives et culturelles pour favoriser l'intégration sociale et le développement des compétences.

Qualités

Écoute, créativité, esprit d'équipe, capacité d'adaptation, patience.

Publics

Adolescents en difficulté, jeunes adultes, personnes en situation de handicap

Structures

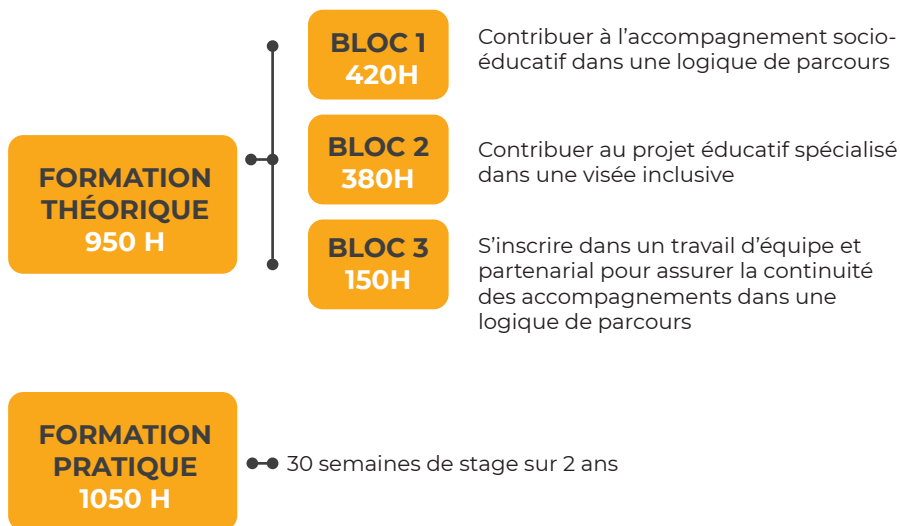
Établissements sociaux, foyers de vie, centres d'accueil, écoles spécialisées, centres de soins, de rééducation.

LA FORMATION

UNE FORMATION DE 2 ANS EN ALTERNANCE DE SEPTEMBRE N À JUIN N+2*

► **950 H DE FORMATION THÉORIQUE**
réparties en 3 Blocs de compétences (BC)

► **1050 H DE FORMATION PRATIQUE**



Les blocs 1 et 3 sont communs avec la formation de technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

** En fonction des diplômes déjà obtenus, un parcours partiel peut vous être proposé (dispenses, allègements)*

UNE EXPÉRIENCE À L'ÉTRANGER, UN PLUS DANS LA FORMATION

L'IRTS de Franche-Comté encourage la mobilité internationale. Que ce soit pour un stage ou la réalisation d'un semestre d'étude à l'étranger, le service des relations internationales accompagne chaque étudiant/ stagiaire dans son projet .

LES CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la formation n'exige pas de prérequis.

Aucune condition d'âge n'est exigée sauf pour les apprentis : 16-29 ans (jusqu'à la veille des 30 ans) mais certaines dérogations sont accordées (cf. règlement d'admission)

Sont admis de droit en formation à la suite du dépôt de leur dossier de candidature :

- Les lauréats de l'Institut de l'engagement ;
- Les candidats ayant déjà signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein d'établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- Les candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences de DEME relevant de l'arrêté de 2007 relatif au DEME ;
- Les candidats ayant préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du DEME relevant des dispositions de l'arrêté de 2024.

Les autres candidats font l'objet d'une sélection comprenant l'évaluation d'une composition réflexive et un entretien.

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

- ▶ Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté
- ▶ Apprentissage
- ▶ Plan de développement des compétences de l'employeur
- ▶ CPF / Transitions Pro
- ▶ Financement personnel

CO-FINANCEMENT POSSIBLE



INSCRIPTION SUR NOTRE SITE
WWW.IRTS-FC.FR
DE JANVIER À AVRIL

Composition réflexive
+
Entretien

MODALITÉS D'ADMISSION

ÉTUDE DE LA COMPOSITION RÉFLEXIVE

1 NOTE SUR 20 (COEFFICIENT 1)

Cet écrit est déposé par le candidat lors de son inscription. Le candidat répond à 3 questions qui guideront une partie de l'entretien. Ces questions seront appréciées et évaluées selon la structure de l'écrit (forme : orthographe, syntaxe, grammaire) et la pertinence du contenu.

ENTRETIEN

2 NOTES SUR 20 (COEFFICIENT 2) – DURÉE 30 MIN

Chaque candidat présente à deux examinateurs les liens qu'il peut établir avec la formation et le métier. Il soutient et développe sa réflexion en tenant compte des questions et remarques des examinateurs.

La lettre présentant les motivations, le curriculum vitae détaillé et la composition réflexive seront mis à la disposition du jury.

SE RENSEIGNER

Vous avez besoin d'informations concernant les métiers,
votre orientation et les modes d'accès à la formation

Contactez le service Information/orientation/admission

information.admission@irts-fc.fr

Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

Contactez le référent handicap

referent.handicap@irts-fc.fr

